assez grand nombre d'estampilles pour qu'au cours des visites que les agents de la police locale effectueront quotidiennement dans les boucheries et charcuteries, ces estampilles puissent être retrouvées sur les différents quartiers ou morceaux débités.

» Il est d'ailleurs formellement interdit aux bouchers et charcutiers de faire disparaître ces estampilles et tout quartier ou morceau qui n'en serait pas trouvé porteur serait réputé avoir été soustrait à l'inspection et serait immédiatement consigné pour être soumis le lendemain à l'examen du vétérinaire inspecteur de service à l'inspection des viandes foraines.

» Art. 4. — M. le commissaire de police et MM. les vétérinaires municipaux, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

» Croix, le 26 décembre 1907.

» *Le Maire*,

» Signé: DESBANDRIEUX. »

Introduction des viandes foraines

« Considérant que dans le but d'assurer à la fois la salubrité des viandes à la consommation de la perception des taxes votées par le Conseil municipal relativement à l'inspection des viandes foraines, il importe de réglementer l'introduction et le contrôle de ces viandes,

» Arrêtons :

» Article premier. — A partir de la publication du présent arrêté, l'introduction, sur le territoire de la commune de Croix, de toutes les viandes y importées à l'état de viandes abattues, d'abats, de viscères, de produits de charcuterie, sera soumise aux prescriptions ci-après :

» Art. 2. — L'introduction des viandes, abats, etc..., visées à l'art. 1er, ne pourra être effectuée chaque jour qu'aux heures fixées ultérieurement.

» Art. 3. — Tout introducteur de ces viandes devra aussitôt qu'il aura franchi les limites de Croix, se rendre au lieu fixé pour le pesage, l'inspection et l'estampillage.

» Art. 4. — Les chairs de veaux, moutons et porcs ne pourront être présentées que par demi-bêtes; celle des bovins adultes que par quartiers, le tout sans que la face interne des côtes ou de l'abdomen ait été raclée ou grattée.

» Toute trace de grattage quelconque entraînera de plein droit la saisie totale de la viande.

» Art. 5. — Aucune moitié ou quartier d'animal ne pourra pénétrer à Croix s'il n'est enveloppé sous des linges propres, et s'il n'est revêtu de l'estampille du service d'inspection de la commune d'origine.

» Tout conducteur de viandes non revêtues de l'estampille sera gratifié d'un procès-verbal.

» Art. 6. — L'inspection se fera dans un local qui sera désigné à cet effet.

» Art. 7. — L'introduction sous forme de viandes foraines des viandes de cheval, d'âne ou de mulet est formellement interdite.

» Art. 8. — M. le commissaire de police et MM. les vétérinaires municipaux sont chargés de l'exécution du présent arrêté. »

CAISSE D'EPARGNE. — *Avis important.* — Conformément à la décision du Conseil de Direction de la Caisse mère, les déposants de la succursale de Croix pourront, à l'avenir, toucher à vue au siège de la succursale, sans demande préalable, et après justification de leur identité.

En principe, ces demandes seront payées jusqu'à 150 francs, aux déposants qui témoigneraient d'un besoin immédiat de leurs fonds, pour autant que les fonds de la caisse le permettront.

BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS. — Les personnes aimant la lecture, apprendront avec plaisir que la *Bibliothèque pour tous*, fondée par la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, de la paroisse Saint-Pierre, vient de recevoir une nouvelle série de livres des plus intéressants. Nous rappelons que pour en obtenir le prêt gratuit, il suffit de se présenter, 14, Contour Saint-Pierre, le dimanche matin, de neuf heures à dix heures moins le quart.

SERVICE PHARMACEUTIQUE du dimanche 29 décembre. — Pharmacien de service, M. Toussaint, Place Saint-Martin.

VOITURE EN PANNE. — Samedi soir, vers 5 heures, une voiture de paille destinée à M. Keimain, rue de l'Amiral-Courbet, passait sur la Grand'Place, pour se rendre aux poids publics. Un cahot vint à se briser et tout la paille fut projetée au milieu de la rue.

La circulation des tramways fut un instant interrompue, jusqu'à ce qu'une autre voiture requise eut enlevé le chargement en souffrance.

PRÉLÈVEMENT DE BEURRE. — M. le commissaire de police a procédé, samedi matin, au prélèvement d'échantillons de beurre chez les divers marchands. Le tout a été expédié à Lille pour être soumis à l'analyse.

WASQUEHAL

LES SUITES D'UN ACCIDENT. — M. Louis Doublet, habitant Flers-Breucq, victime d'un accident de travail à la teinturerie Hannart, a subi samedi matin, l'amputation de l'index droit.

L'opération a été faite par le docteur Delau, de Mons-en-Baroeul.

AVIS AUX AMATEURS DE PIGEONS VOYAGEURS. — Les propriétaires de pigeons voyageurs sont priés de retirer leur feuille de recouvrement chez le garde-champêtre de leur quartier respectif.

LES RÉCEPTIONS DU JOUR DE L'AN. — Le maire de Wasquehal ne recevra pas le 1er janvier 1908.

CROIX. — *Paroisse Saint-Martin.* — Offices du 1er janvier : messes basses à 6 h., 7 h., et 7 h. et demie; messe chantée à 9 heures.

LANNOY

HEM

FRAPPÉE PAR SON FILS. — Une plainte pour coups a été déposée à la police par Mme Vanderlauwera, née Louise Callens, habitant le hameau des « Trois-Baudets », contre son fils Pierre, journalier.

Elle a déclaré que ce dernier revenant chez elle, en état d'ébriété, lui demanda de l'argent. Comme elle refusait, le jeune homme devint furieux. Il renversa une table et eut le tort inqualifiable de battre sa mère en lui lançant un coup de pied sur la jambe droite et en lui portant des coups de poing sur la tête.

L'intervention d'un voisin, accouru sur les cris de la pauvre femme, mit heureusement fin à cette triste scène.

Une enquête est ouverte.

LA MODE

n'est plus aux tailles fines, elle est aux tailles proportionnées, c'est le corset bien fait, savamment combiné qui la donne.

Le Corset « *Prodigieux* » qui s'exécute à Paris, réalise toutes les conditions de l'esthétique et du confort, c'est une gaîne souple — qui donne la ligne idéale svelte, rêvée par les grands faiseurs. — 22, rue Saint-Georges, à Roubaix; et 12, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing.

En ce moment : corset-réclame, noir doublé blanc, EN VRAIE BALEINE GARANTIE : 9.95. 39757d

DÉPOT DE FABRIQUE : ACHILLE LECOINTRE, 34ter, GRANDE-RUE, ROUBAIX. — Les 29, 30 et 31 décembre, à l'occasion du Nouvel-An, vente-réclame de jupons de dessous, jupes, corsages, etc. Occasions extraordinaires : jupons de moire depuis 1 fr. 95. Blouses toutes tailles à 2 fr. 45. Jupes toutes tailles depuis 4 fr. 45. Nous vendons 11 fr. 95 le même jupon de moire, qui est vendu ailleurs 14 fr. 50 ,15 fr. 75, 18 fr. 25 et même 19 fr. 75. Jupons taffetas pure soie ou damas, vendus au prix de la moire, depuis 21 francs. Jupons soierie à 14 fr. 75. Ouvert le dimanche toute la journée. Ne pas confondre : Bien s'adresser au 34ter, à côté de la photographie Brutois. 39781

NICE *Hôtel de la Méditerranée.* Maison de 1er ordre sur la Promenade des Anglais. — Ecrire pour plan et tarif. 648

TOURCOING

LE BOULEVARD INDUSTRIEL

On active les travaux. — Plantation d'arbres rue de Béthune. — Les voies ferrées. — A ce propos. — Une série de transformations

L'Administration municipale paraît décidée à activer sérieusement, l'année prochaine, les travaux du Boulevard Industriel qui est destiné, comme on sait, à relier les deux gares des Francs et la gare aux marchandises, autrement dit, de mener un large circuit extérieur de la rue des Francs à la rue Winoc-Choqueel.

Ces travaux, quoi qu'on en puisse penser, demanderont encore beaucoup de temps et ce ne sera pas demain qu'on verra s'installer dans les quartiers que traversera cette voie nouvelle les grandes usines que M. le maire entrevoit, pour l'avenir, portant une vie et une activité sans pareilles à la périphérie d'une ville qui ne demande qu'à croître et à s'étendre.

Quoiqu'il en soit, en ces derniers temps, on a, sur tout le parcours et notamment aux aboutissants et aux endroits qui coupent diverses rues, effectué de sérieux travaux. Les profanes qui n'ont jamais eu le plan du boulevard Industriel sous les yeux peuvent déjà se rendre compte de ce qu'il sera. Ici et là, les maisons qui faisaient obstacle à la percée ont été abattues; on a rétréci ce jardin, déplacé ce mur, taillé dans cette pâture et on peut suivre de pied ferme, par ce temps de gelée, la ligne idéale qui sera plus tard constituée par une bordure en pierres, et, plus tard encore, par plusieurs rangées d'arbres.

Du côté des Francs, où déjà on avait, naguère, marqué la future route, il y a quelques changements. L'empierrement de la route en menus graviers, a été établi de la rue du Bois, jusqu'à l'extrémité de la rue des Francs qui aboutit le long de la voie du chemin de fer jusqu'en plein champ. En cet endroit, le Boulevard Industriel traverse les terres en diagonale, franchit la rue du Clinquet et s'en va rejoindre, derrière le pâté de maisons qui forme l'agglomération principale de la rue de Béthune, la partie qui emprunte cette rue.

Dans les champs ont été déversés des débris et plâtras provenant de maisons démolies, et on continue à rehausser le sol par des briques et cailloux. Sur presque tout le parcours de la rue de Béthune, la voie est définitivement tracée. On a répandu du gravier jaune sur le sol et on a doublé les deux rangées d'arbres qui s'y trouvaient depuis quelque temps déjà. Il ne reste plus qu'à poser les tuteurs. On a bien fait de hâter cette partie du boulevard qui va jusqu'à la rue du Brun-Pain, parce que ce quartier est déjà habité et c'est lui rendre service que de lui donner un accès facile. Il est à souhaiter que l'on accélère de même l'autre côté qui va de la rue du Brun-Pain à la rue de Besançon.

Aussi bien, il est question de ne plus traîner. Tout dernièrement, MM. Maurice Cordier, adjoint et G. Bloyart, directeur de la voirie, se sont rendus à Paris pour conférer avec M. Javari, ingénieur de la Compagnie du Nord. Il s'agissait de hâter les formalités en vue de l'établissement des voies ferrées sur le boulevard Industriel. L'entrevue avait encore d'autres raisons. Diverses et importantes questions ont été agitées, qui semblent appelées à recevoir à bref délai, une solution. Entre autres choses, si nous sommes bien renseignés, on songerait à l'établissement d'une gare plus somptueuse et mieux aménagée aux Francs et quant au passage à niveau du Tilleul, il ne serait plus question du tout de l'humble passerelle d'allure antique que les ouvriers réclament, mais d'une transformation complète de ce côté qui produirait, dans le quartier et pour les piétons et chariots, une révolution idéale. Mais ce sont encore des projets. M. le maire, questionné au Conseil municipal, n'a pas voulu se montrer indiscret, jugeant qu'il était prématuré de parler. M. Cordier a eu un geste plein d'ampleur qui signifiait :On fera de grandes choses.

ENTRE DOUANIER ET FRAUDEUR

L'inconnu au paquet. — Il blesse le douanier et s'enfuit avec sa charge

Nous avons déjà eu à parler de l'audace des fraudeurs et rôdeurs de frontière qui portent la terreur à la frontière.

Un nouvel exploit de l'un d'eux a profondément ému la population de la Marlière et les douaniers de ce quartier.

Dans la soirée de vendredi, M. Henri Molo, 38 ans, douanier était de service rue de Laon. Cette rue située à l'extrême limite du territoire fait communiquer les rues des Trois-Pierres et du Général Drouot; presque tous les douaniers de La Marlière habitent cette rue d'où ils peuvent facilement observer les allées et venues des personnes qui se dirigent vers le Mont-à-Leux ou le Couët.

M. Molo était depuis quelque temps à son poste, lorsqu'il vit arriver de la direction du Mont-à-Leux, un homme porteur d'un ballot enveloppé d'une toile à matelas.

Le douanier s'approcha de l'inconnu pour vérifier le contenu de son taudeau. Cette intervention de l'agent fut mal reçue par l'homme au fardeau qui était vraisemblablement un fraudeur. Il prit aussitôt une attitude belliqueuse décidé à ne pas laisser examiner son paquet! Le douanier insista. Une lutte corps à corps s'engagea bientôt entre les deux hommes. Tout à coup le contrebandier lança traitreusement un coup de pied bas au douanier qui fut renversé. Profitant de cette circonstance, l'agresseur prit la fuite avec sa charge.

M. Molo qui ressentait une violente douleur à la jambe droite se traîna jusqu'à son domicile où il reçut les soins de M. le docteur Huriez. Le tibia droit était fracturé, et la fracture qui entraînera un repos de quelques semaines.

Une enquête est ouverte par l'administration des douanes et par M. Niederst, commissaire de police du 3e arrondissement.

M. Molo n'a pu donner qu'un signalement très vague de celui qui l'a attaqué. Toutefois l'inconnu paraissait être assez jeune.

Cette affaire colportée dans le quartier, samedi matin avait été considérablement grossie. Certains parlaient d'une bagarre sanglante entre douaniers et fraudeurs et allaient même jusqu'à dire qu'il n'y avait pas moins d'une dizaine de blessés. Comme on le voit, l'affaire n'a pas heureusement un tel caractère de gravité.

LE TRAMWAY CROIX-ROUGE-PONT DE NEUVILLE. — Samedi a eu lieu la clôture d'une enquête ouverte sur l'opportunité de créer deux nouveaux garages sur la ligne des tramways dite « circulaire » qui dessert les quartiers du Pont de Neuville et de la Croix-Rouge.

La création de ces garages entre dans la liste des grands travaux projetés par la Compagnie des Tramways. Ils auront pour but de régulariser le service sur cette ligne où les retards sont très fréquents. Quelques habitants de ces quartiers, abonnés avaient émis le vœu que les nouveaux garages soient installés, rue de Gand, près de la rue de Neuville et rue de la Croix-Rouge, à l'angle de cette rue et de la rue des Piats.

Des stationnements inutiles aux garages du Pont de Neuville et de la place de la Croix-Rouge seraient ainsi évités. On affirme que c'est à ces endroits-là, que la Compagnie des Tramways aurait l'intention d'installer les nouveaux garages donnant ainsi satisfaction aux habitants et abonnés qui, depuis longtemps, réclamaient.

LES TRAVAUX POUR L'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE. — Depuis hier, des travaux sont entrepris rue Charles-Wattinne, place Thiers et rue Faidherbe. Dans les tranchées creusées de chaque côté de la chaussée, les ouvriers ont placé des câbles qui seront utilisés pour la canalisation de l'énergie électrique, destinée tant à l'éclairage qu'à la force motrice, pour l'industrie et les particuliers abonnés par l'intermédiaire de la ville.

LES RÉCEPTIONS DU JOUR DE L'AN. — Les corps constitués et MM. les fonctionnaires sont informés qu'il n'y aura pas de réception à l'Hôtel de Ville, à l'occasion du renouvellement de l'année.

LA FÊTE DES JARDINS OUVRIERS. — La réunion annuelle de l'œuvre si populaire des Jardins Ouvriers, aura lieu aujourd'hui à quatre heures et demie, dans la grande salle du Cercle, 104, rue de Menin.

Après lecture d'un rapport sur la culture des jardins et projections des jardins ouvriers de Tourcoing, la séance se terminera par la distribution des récompenses attribuées aux jardiniers qui ont le mieux entretenu leur coin de terre.

Voici du reste le programme de la séance :

Première partie. — 1. Ouverture: *Chant des Jardiniers*; 2. Rapport sur la culture des jardins pendant l'année écoulée; 3. Intermèdes comiques; 4. Palmarès des récompenses (1re partie).

Deuxième partie. — 1. *Dans son jardinet*, romance de A. Colas; 2. Projections des jardins ouvriers de France, d'Allemagne, de Belgique, et de Tourcoing; 3. Intermèdes comiques. 4. Palmarès des récompenses (2e partie).

A l'issue de la séance, réunion intime à laquelle tous les jardiniers sont spécialement invités.

Cette réunion donnera sans doute un nouvel an à la culture déjà si satisfaisante et si rémunératrice de nos jardins et une impulsion toujours plus grande à une œuvre qui travaille aussi efficacement au relèvement de l'ouvrier et au Bien de la Famille.

ALERTE AUX POMPIERS. — Samedi matin, vers sept heures, plusieurs personnes passant rue de Paris, remarquèrent des flammes qui sortaient des établissements de MM. Tiberghien frères. L'un des passants prévint un employé de bureau qui téléphona aussitôt à la caserne des pompiers. Le départ attelé et une pompe à vapeur quittèrent l'hôtel de la rue de la Paix, à 7 heures cinq. Arrivés rue de Paris, les pompiers n'eurent pas à intervenir et eurent connaissance du fait qui avait laissé supposer qu'un incendie venait de se déclarer.

A la reprise du travail, les ouvriers constatèrent que les tuyaux servant de canalisation à l'eau étaient gelés. Ils les avaient arrosé d'essence à laquelle ils mirent le feu. Les flammes qui se dégagèrent s'élevèrent assez haut pour laisser croire à un incendie.

Les pompiers regagnèrent aussitôt la caserne où ils étaient de retour à 7 heures 20.

Samedi après-midi, MM. Tiberghien frères, ont adressé la lettre suivante à M. Meurillon, lieutenant, commandant la compagnie des sapeurs-pompiers :

« Monsieur le Lieutenant,

« Ce matin, par suite d'un malentendu, vos pompiers ont été appelés chez nous. Nous vous prions de nous excuser pour ce dérangement inutile; mais nous avons eu la satisfaction de constater une fois de plus, que votre compagnie sait se déplacer avec une rapidité digne de tous éloges.

« A titre de dédommagement, nous vous remettons inclus, une somme de cinquante francs, pour la caisse du corps.

« Nous vous présentons, Monsieur le Lieutenant, avec tous nos remerciements, nos distinguées salutations.

« (Signé : TIBERGHIEN FRÈRES. »

LES DÉCORATIONS DES FÊTES. — Les drapeaux, mâts, sapins, cordons d'ampoules électriques, servant à la décoration de la ville les jours de fête nationale ou locales, sont remisés depuis hier, dans le hangar-abri que la municipalité à fait construire rue des Anges, près du Palais de la Bourse du Commerce. Précédemment, ces décors étaient remisés rue Verte, dans les anciennes dépendances de la société de gymnastique, « L'Union Tourquennoise ».

UNE CHUTE DANS UN ESCALIER. — Un accident dont les conséquences auraient pu être mortelles, s'est produit samedi après-midi, aux établissements de MM. François Masurel frères, aux Francs.

Vers une heure et demie, un menuisier, M. Constant Lamartinière, 47 ans, rue Gambetta, 57, à Mouvaux, descendait l'escalier de la menuiserie, porteur de sa boîte d'outils. Ayant fait un faux pas, l'ouvrier tomba dans l'escalier.

M. Lamartinière fut reconduit en voiture à son domicile, où il reçu les soins de M. le docteur Desbonnets. Le praticien a relevé une fracture de la dixième côte gauche. Un repos de trois semaines a été prescrit.

UNE MONTRE DANS LA RUE. — Samedi soir, vers cinq heures et demie, le garde-champêtre Louis Dujardin, a trouvé, rue de l'Hôtel de Ville, une montre en argent pour dame qu'il a déposée au commissariat central de police.

« A PROPOS DE CHOCOLAT ». — Nous apprenons avec plaisir que M. Vérin, juge d'instruction à Lille, qui avait ouvert une instruction au sujet de la fabrication du chocolat de la maison Plouvier, de Tourcoing, vient de conclure qu'il n'y a pas lieu à poursuite, et a rendu en faveur de cette maison une ordonnance dans ce sens. 39749d

DETTE A PAYER. — Les agents du service de la sûreté, ont mis en état d'arrestation, samedi matin, Damien Clarisse, 23 ans, sans profession ni domicile fixe, pour non paiement des frais d'un jugement du tribunal correctionnel de Lille, en date du 20 septembre, à la suite de vols commis à Wattrelos et à Mouvaux, Clarisse fera, par contrainte, quatre jours de prison. Il a été transféré à Lille.

POPULATION ETRANGÈRE. — Du 23 au 28 décembre inclus, dix hommes, quatre femmes et un enfant de nationalité étrangère, ont déclaré vouloir faire élection de domicile à Tourcoing. Par contre, cinq hommes, six femmes et trois enfants étrangers ont quitté la ville.

6 PORTRAITS SOIGNÉS, 2 francs, 21, rue Desurmont, Tourcoing. 483

LES PHARMACIENS DE GARDE. — Voici, pour aujourd'hui dimanche, 29 décembre, à partir de midi, la liste des pharmaciens de garde : MM. Decrême, 21, rue Saint-Jacques; Decouvelaere, 5, rue de l'Hôtel de Ville; Lesage, 124, rue de Roubaix; Rasse, 59, rue de la Croix-Rouge; Dujardin, 22, rue d'Anvers; Levin, 55, rue de Gand.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la filature de MM. Jules Desurmont et fils, rue de Bradford, une bacleuse, Mlle Raymonde Delbarre, 14 ans, rue Jean-Bart, à Mouvaux, en tombant, s'est contusionnée au genou droit. Docteur Huriez; 10 jours de repos. — Aux établissements François Masurel frères, rue de Wanlly, une doubleuse, Mlle Marie Comptaer, 19 ans, rue du Beau-Laurier, 21, a été blessée, au pouce droit par un coup de volant de son métier. Docteur Corrette; 10 jours de repos.

FOURRURES. — La maison Pouget, 7, rue St-Jacques, fera un rabais sur toutes les étoles, cravates et confections pour cause de fin de saison. 39787d

MOUVAUX

UNE RÉUNION D'OISELEURS. — Un groupe d'amateurs organise pour dimanche, 29 décembre, à cinq heures du soir, une réunion chez Mme veuve Durieux-Descamps, place de l'Eglise Saint-Germain. Le arrêté non publié de M. le Préfet du Nord, en date du 26 août dernier, visant tous les oiseaux, tous les amateurs, « pinsonneux et autres » sont priés d'y assister. Cette réunion n'est pas organisée seulement pour Mouvaux; y sont invités également et tout particulièrement les amateurs de Roubaix, Tourcoing, Wattrelos, Croix, etc.

BILES, BRULURES D'ESTOMAC, guéries avec une boîte d'*Eupeptine*. 1,50, franco. Sagot, pharmacien-spécialiste, Mouvaux. Ouvert le dimanche. 616-6

WATTRELOS

L'ABATTOIR PUBLIC

C'est le mrdi 7 janvier, de trois à cinq heures, à la Mairie, que seront reçues par l'Administration municipale, les observations qu'aura pu provoquer le choix du terrain sur lequel on se propose d'installer le nouvel abattoir.

Le Conseil municipal, rarement d'accord, a trouvé là, et c'est le cas de le dire, un terrain d'entente. Son exposition au Nord évitera à la population les odeurs que porteraient les vents dominants : sa proximité du rieu de l'Espierre facilitera l'écoulement des eaux résiduaires, et son voisinage immédiat de la gare donnera aux chevilleurs et aux bouchers un précieux avantage, tant pour l'arrivée que pour l'expédition des viandes abattues destinées au dehors.

On parle d'une protestation qui serait signée par un certain nombre de bouchers désirant voir construire de préférence l'Abattoir vers la ligne du chemin de fer de Tourcoing à Ascq, un peu en deçà de la rue du Crétinier, de manière à favoriser le commerce de la cheville, mais nous ne donnons cette information que comme un bruit qui court...

UN HOMME TROUVÉ MORT AU PETIT-TOURNAI. — Samedi dans la soirée, des passants ont trouvé, étendu sans vie, le corps d'un homme en tenue d'ouvrier, au milieu du pavé de la rue du Petit-Tournai, en face de la route qui même au hameau des Ballons.

Ils transportèrent le corps déjà rigide à l'estaminet de M. Edouard Bourgois, le placèrent sur deux chaises auprès du feu, pensant que la rigidité n'était due qu'au froid, et que peu à peu la vie apparaîtrait. Mais il n'en fut rien malheureusement, et il fallut se rendre à l'évidence : la mort avait fait son œuvre, due probablement, à une congestion causée par le froid.

On fouilla les vêtements de l'infortuné, et on n'y trouva absolument rien qui pût établir son identité.

LE PAVAGE DE LA RUE DE LA GENDARMERIE. — Les travaux de pavage de la rue de la Gendarmerie ont été terminés samedi. Le choix des grès est très beau, et le travail a été effectué avec un soin consciencieux.

Evidemment, un pavage établi comme il l'a été sur des terres tout fraîchement remblayées, fléchira sous le poids des voitures, et il faut s'attendre à ce que la rue de la Gendarmerie soit bientôt une petite Suisse, avec ses vallons et ses collines, mais comme l'entrepreneur est tenu d'entretenir la chaussée pendant un an, tout s'arrangera pour le mieux.

RÉCEPTIONS OFFICIELLES DU JOUR DE L'AN. — L'Administration municipale recevra mardi, à quatre heures, à la mairie, à l'occasion du jour de l'an, comme d'habitude.

ECHO DE LA BRADERIE DU SARTEL. — Cet écho a un son argentin : la recette municipale a reçu la somme de 202 fr. 18, produit net de la braderie du Sartel. Cet argent sera versé à la caisse du Bureau de Bienfaisance.

LILLE

LA PÉNÉTRATION DANS LILLE DU TRAMWAY DE LEERS. — On sait que l'établissement du réseau Mongy nécessitera plusieurs percées dans l'enceinte bastionnée de Lille. Depuis quelque temps, notamment, on attendait avec impatience l'autorisation de faire franchir l'enceinte par le tramway de Lille à Leers, dont les travaux sont achevés depuis quelque temps et qui doit, de l'angle de la rue des Guinguettes, qu'il suit, avec la rue du Faubourg-de-Roubaix, venir jusqu'à la gare de Lille en traversant les remparts pour avoir son terminus rue des Buisses.

Cette autorisation est enfin parvenue et les travaux de démolition de la fortification derrière la rue des Buisses, commenceront la semaine prochaine.

Les premiers jours de 1908 verront donc donner le premier coup de pioche dans nos murs.

ACCIDENT MORTEL DANS UNE USINE A LILLE. — Samedi matin, vers neuf heures trente, un accident mortel s'est produit dans des circonstances particulièrement atroces à la fonderie de cuivre de MM. G. Maldelièvre et fils, rue Malus.

L'ouvrier, Edmond Meulemans, 27 ans, employé quotidiennement à la manœuvre du pont roulant était occupé à graisser les rouages de cet appareil sur une petite plate-forme, lorsque les extrémités de son cache-nez attirèrent le malheureux dans les engrenages. Il eut la tête littéralement détachée du tronc et la courroie de transmission sauta par suite du choc hors de la poulie. M. Duret, directeur de la fonderie et les ouvriers présents relevèrent le corps d'Edmond Meulemans qui était dans un état lamentable.

M. le docteur Deleplanque vint constater le décès. Le corps de la victime fut ensuite transporté à son domicile, 45, rue de Trévis. Edmond Meulemans était marié et père de deux enfants.

ACCIDENT EN GARE DE LILLE. — Samedi matin, vers 11 heures 30, M. Pierre Verlot, 60 ans, forgeron auxiliaire à la Compagnie de chemin de fer du Nord a été pris en écharpe par une locomotive qui, venant de la gare de Lille, rentrait au dépôt de Fives. L'accident s'est produit à proximité du pont Saint-Agnès, sur une voie particulièrement dangereuse, ce qui lui valut de la part des agents de chemin de fer le nom de « guillotine des employés ». Pierre Verlot fut relevé avec une jambe broyée. Il a été transporté dans un état grave à l'hôpital de la Charité.

LA « WEST CANADIAN ». — Nous avons dit, il y a quelques mois, qu'une instruction était ouverte par M. Delalé, sur le fonctionnement d'une société financière très connue à Lille, « la West Canadian », créée pour l'exploitation de mines d'or, et qui avait subi diverses transformations.

M. Desrumaux, expert, commis par le juge d'instruction, vient de déposer son rapport. Il comporte près de 300 pages. Plusieurs des administrateurs actuels seraient, dit-on, poursuivis pour infraction à la loi sur les Sociétés.

AVIS. — M. Ch. Polack, dentiste, 58, rue Inkermann, informe sa nombreuse clientèle de Roubaix-Tourcoing et environs qu'il a transformé complètement son cabinet dentaire au dernier goût du jour et que tous les soins concernant son art pourront y être donnés aussi bien qu'à son cabinet de Lille, 1, rue Faidherbe, 1. Consultations à Roubaix, tous les mardis et vendredis après-midi, de 2 h. à 5 h. 948

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE. — *Vacances du Nouvel An.* — Les vacances du Nouvel An commenceront le mardi 31 décembre, à midi, et se termineront le lundi 6 janvier, au soir; tous les cours reprendront le mardi 7, au matin.

SUNLIGHT SAVON

Sans rival pour le linge, les laines et le ménage. 685

NOUVELLES MILITAIRES

MUTATIONS. — Cavalerie. — M. de Pasquier de Franchen, capitaine au 21e régiment de dragons, passe capitaine-commandant au 13e régiment de dragons; — M. Florentin, capitaine au 2e régiment de dragons, passe au 21e de même arme; — M. de Vaulchier, capitaine au 13e régiment de cuirassiers, passe au 21e de dragons (en congé de trois ans).

Artillerie. — M. Kosrutski, chef d'escadron commandant le 2e bataillon, classé à l'état-major particulier, sous-directeur à Verdun; — M. Crozy, chef d'escadron, membre de la Commission d'expériences de Versailles, est nommé au commandement du 2e bataillon; — M. Chaze, chef d'escadron major au 21e régiment, est classé au 15e régiment, 1er groupe; — M. Lamorlette, chef d'escadron au 15e régiment, est classé à l'état-major particulier, direction de Reims; — M. Dubuisson, capitaine au 27e régiment, est désigné pour faire fonctions de major au 17e régiment; — M. Fournier, capitaine au 15e régiment, état-major de l'armée (service géographique), est classé au 22e régiment, 5e batterie; — M. Brianchon, capitaine au 30e régiment, directeur du parc, est classé au 27e regiment, 10e batterie; — M. Lebel, capitaine au 1er bataillon, Dunkerque, adjoint au chef d'escadron, est classé au 1er bataillon, 8e batterie; — M. Marin, capitaine au 22e régiment (atelier de Douai), est classé au 22e régiment, ouvriers de construction à Puteaux; — M. Vautrin, lieutenant au 1er bataillon (Dunkerque), est classé au 1er bataillon (Dunkerque), adjoint au chef d'escadron.

Sont classés dans les bataillons, les lieutenants : MM. Bloch, du 23e régiment, au 1er bataillon; Pard, du 27e régiment, classé au 1er bataillon (Dunkerque).

Sont nommés à la 1re classe de leur grade : MM. le capitaine Curey, du 15e régiment; les lieutenants Dressler, du 1er bataillon; Vallière, du 2e bataillon.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

N° 90

LA CAGE DE CUIR

PAR GEORGES PRADEL

SECONDE PARTIE

ZORKA

« Tenez! mon capitaine, fit le pauvre garçon, battez-moi, insultez-moi, appelez-moi, cuisinier fantassin, musicien d'infanterie!... Je suis la dernière des brutes !

— Ce n'est rien, Justin! fit doucement M. de Prévannes, tout en se baissant pour ramasser à tâtons le pic brisé. Il nous servira quand même, seulement, nous irons beaucoup moins vite.

— Oui! répliqua Justin Brejon, et nous serons morts de faim avant d'arriver au bout de notre trou.

— A la grâce de Dieu! » répondit M. de Prévannes.

Et il se remit à l'œuvre.

Mais il s'arrêta de nouveau.

Justin de s'était pas trompé, des coups sourds se faisaient entendre au-dessus de leur tête.

« On nous cherche! s'écria le capitaine, en proie à une émotion suprême. Oui, on vient à notre secours... C'est le père Auguste.

— Ah bien! fit naïvement Justin, si jamais, dans l'avenir, je me permets de dire un mot contre la police, je veux bien être pendu!

— Oh! nous n'en sommes pas là, répondit M. de Prévannes; c'est bien loin, ces coups, et nous serons peut-être morts de faim avant que ceux qui les heurtent puissent arriver jusqu'à nous.

— Dame! Tout de même! Vous pourriez avoir raison, mon capitaine, car il continue à faire terriblement faim.

Les coups continuaient, mais faibles, espacés.

Et voilà que Justin, qui s'était à nouveau étendu, s'écria avec surprise:

« Tiens! il pleut!... »

C'étaient effectivement des gouttes d'eau qui tombaient, filtrant au travers des fissures de la voûte de sel.

Ces gouttes, en quelques instants, devinrent plus nombreuses, puis elles se transformèrent en un mince filet d'eau.

Celui-ci prit bientôt une dimension énorme, ce fut une véritable cascade, un déluge.

« Allons, bon! fit Justin, nous allons être noyés, maintenant!... »

Ils avaient eu bien vite de l'eau jusqu'à la cheville, et arrivant maintenant en quantité considérable, elle montait rapidement et menaçait de gagner jusqu'à eux et de dépasser promptement leur niveau.

« C'est le père Auguste, c'est certain, fit M. de Prévannes. Il n'a donc pas les outils nécessaires pour déblayer les blocs, les briser et arriver jusqu'à nous. Mais il a pensé que l'eau fait très vite fondre le sel, et il utilise sans doute un cours d'eau qu'il a rencontré dans la mine même ».

Maurice ne se trompait pas.

Le père Viaume, en attendant récemment les coups de pic, avait répondu.

Mais bien vite il s'était rendu compte qu'il faudrait de longues heures et un travail éclaté pour délivrer les emmurés.

Alors il avait cherché, creusant sa vieille cervelle, parfois si fertile en expédients, et tout d'un coup il s'était frappé le front en s'écriant:

« Mais, sac à papier, ça pourrait parfaitement se faire... Oui! »

Et le voilà, allant au ruisseau et détournant son cours avec l'aide de Sophie Lacoste et de Zorka, auxquelles il avait, en peu de mots, expliqué sa géniale idée.

L'eau, fort heureusement, coulait le long de la galerie supérieure qui surplombait la chambre en laquelle étaient enfermés M. de Prévannes et Justin.

Oh! les outils du vieux! De quelle utilité providentielle n'étaient-ils pas en cette occurence!

Comme les briques tenaient peu sous la main nerveuse du vieux Viaume! comme il les brisait, les décollait, le ciment cédant à son enragée pression!

« Ils sont là, dit-il, en entendant un nouveau coup de pic, le dernier frappé si violemment par Justin et qui avait valu à celui-ci la perte du manche de son outil.

Et, désignant une fissure qui s'enfonçait entre les roches :

« L'eau doit descendre par là, fit-il, et si elle descend, si elle arrive à manger le sel, nous parviendrons peut-être à les sauver, les deux braves garçons! »

Et, retroussant son jupon qui l'embarrassait, car le vieil inspecteur se trouvait très gêné par ses vêtements de femme, il se remit activement à l'œuvre.

Très promptement, la conduite d'eau était détournée, et avec un bruit de gargouille pleine, le liquide s'engageait enfin dans la fissure.

Là, à cet instant, il y eut un moment d'épouvantable angoisse.

L'eau allait-elle descendre, mangerait-elle, dissoudrait-elle le sel au fur et à mesure, ou reviendrait-elle sur elle-même sans trouver d'issue?

« Elle passe! s'écria le père Auguste. Elle descend!... Je sais bien que maintenant nous courons le risque de les noyer; mais, dame, à cette heure, nous n'avons vraiment pas le choix des moyens ».

Et il écartait de ses mains le sel friable, élargissant la fissure qui, sous la pression de l'eau courante, se transformait à présent en un vaste entonnoir.

Au-dessous, M. de Prévannes et Justin avaient actuellement de l'eau jusqu'à la ceinture.

Maurice, avec le fer du pic, faisait de surhumains efforts pour élargir le trou auquel il travaillait avec Justin depuis bien des heures et donner une issue à l'eau.

Le sel, peu à peu, s'effritait plus vite, et l'eau continuait à monter...

C'est alors que Zorka, avec une adresse vraiment simiesque, se faufila à nouveau par la rainure au fond de laquelle elle s'était aplatie.

Puis, tout à coup, elle laissa échapper une clameur de joie.

Une trombe d'eau venait de lui jaillir au visage, l'aveuglant, l'asphyxiant!

L'eau passait! L'eau se dégorgeait!...

Trois heures plus tard, trois heures de mortelles angoisses, une partie de la muraille de sel s'écroulait, menaçant d'écraser les emmurés sous les quartiers et les débris.

Il était temps !

Les forces manquent à la fois au capitaine et à Justin, et tous deux tombaient défaillants dans les bras du père Auguste et de Sophie Lacoste.

Pour Zorka, elle pleurait de joie.

Agenouillée près du capitaine, elle portait la main de l'inanimé à ses lèvres.

Un qui était content, c'était Hermann Pluck!

Et, avec des alacrités infantiles, il gambadait sur la route conduisant des anciens puits au village de Yalka.

Car la petite troupe s'était mise en marche.

Le père ou la mère Auguste, comme vous voudrez, avait trouvé dans la longue poche de sa cotte une fiole de schnaps qui avait, pour un moment, ranimé les moribonds et leur permettait de prendre patience.

L'aube naissait, le soleil s'élevait, les oiseaux chantaient dans les branches, et le